L'estran

AN AOD VEO

#77
FÉVRIER 2020

Le magazine municipal de la ville de Loctudy // www.loctudy.fr

DOSSIER

L'action sociale au cœur de Loctudy

P. 4
Action municipale
Point sur les travaux

P. 11
Chroniques Loctudistes
Les jeunes à l'honneur

P. 14
Histoire locale
Le château du Dourdy

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

Votre mairie
24h/24h
www.loctudy.fr

MAIRIE
02 98 87 40 02
mairie@loctudy.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi : fermeture à 16h30)
Samedi : 10h à 12h

MÉDIATHÈQUE
02 98 87 98 57
bm.loctudy@loctudy.fr
Lundi : 16h à 18h
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h30 et 15h à 18h30
Vendredi : 16h à 18h30
Samedi : 10h à 13h

SERVICES TECHNIQUES
02 98 87 56 79
st.loctudy@loctudy.fr

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
portplaisanceloctudy@orange.fr
Ouvert du lundi au samedi (fermé dimanche et jours fériés)
Novembre et décembre : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CENTRE CULTUREL
02 98 87 92 67
06 45 12 34 49
centreculturel@loctudy.fr
associations@loctudy.fr
Du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 17h

OFFICE DE TOURISME
02 98 87 53 78
pbs@destination-paysbigouden.com
Février – Mars : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30
Avril – Mai – Juin : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET
09 61 25 18 42
sallesdesports@orange.fr
Du mardi au samedi
9h à 12h - 15h à 19h30
(sauf le jeudi à 19h)

PASSEUR LOCTUDY-ILE TUDY
De février à mars, en période de congés scolaires : tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.
D'avril à mai : tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.
En juin : tous les jours sauf le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
02 98 87 80 58
Le mercredi sur toute la commune (semaine paire et impaire selon les secteurs) : **Pour les bacs à ordures ménagères** la collecte a lieu tous les 15 jours jusqu'au 6 avril et toutes les semaines à partir du 6 avril.
Pour les bacs jaunes : la collecte a lieu tous les 15 jours.

CONTENEURS SPÉCIALISÉS
En centre ville et divers quartiers : verre, journaux.
Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchèteries.

DÉCHÈTERIE
Municipale, à Keruno **seulement les déchets verts de jardin, lundi et samedi** de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dépôts de tous autres matériaux, selon horaires variables :
Combrit : 02 98 51 31 42
Plobannalec : 02 98 82 26 76
Plomeur : 02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PLOBANNALEC
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h50 et de 14h à 17h50
Le samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50.
Contact : 02 98 82 26 76

Permanence des élus
(10h-12h, sur rendez-vous)

C. Zamuner	Maire	Mercredi (9h30-12h)
M.A. Buannic	Adjointe aux affaires sociales, solidarité, logement et petite enfance	Vendredi
J. Laouenan	Adjoint aux finances, affaires immobilières, économie et tourisme	Mardi
J. Delaunois	Adjointe aux travaux	Mercredi
H. de Penfentenyo	Adjoint au nautisme, animations maritimes, démarche qualité	Jeudi
A. Guérin	Adjointe aux affaires scolaires et à la culture	Mercredi
P. Mehu	Adjoint aux associations et au sport	Lundi
S. Cosnard	Adjoint au développement économique, aux animations et à la jeunesse	Mercredi (16h à 18h)
F. Le Corre	Conseiller délégué à la communication municipale et aux nouvelles technologies	Mardi

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

#77
FÉVRIER 2020

sommaire

Du côté de la mairie 3
Point sur les travaux 4

DOSSIER
L'action sociale au cœur de Loctudy..... 6

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Loctudy au fil des semaines..... 8
Les Vœux du Maire 10

CHRONIQUES LOCTUDISTES
Les jeunes à l'honneur 11

LOCTUDY ÉCO
Les nouveaux pros 12

VIE DES ASSOCIATIONS
Nouveaux présidents d'associations... 13

HISTOIRE LOCALE
Le château du Dourdy 14

AGENDA DES ANIMATIONS
Quelques rendez-vous
à ne pas manquer ! 16

NÉCROLOGIE
Stanislas de Chantérac,
ancien Conseiller municipal
de LOCTUDY, nous a quittés..... 18

POINTS DE VUE 20

ETAT CIVIL
L'ADMIN'PRATIQUE 21

Directrice de la publication : Christine ZAMUNER
Coordinateur de la rédaction : François LE CORRE
Conception et mise en page : IdC
Impression : Imprimerie de l'Atlantique
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : les élus, les agents ainsi que les bénévoles suivants : Jacques Balanec, François Fouré, Jean Martel

© **Photos :** Mairie, Patrick Théallet, CCPBS, Adobe Stock, Freepik.

Rejoignez-nous sur Facebook ou Twitter pour des infos au quotidien.

Pour recevoir votre magazine municipal « l'estran an aod veo » :
contactez-nous au 02 98 87 92 67
ou par mail : associations@loctudy.fr

« An aod veo » breton qui signifie la grève vivante

Aux lecteurs de l'Estran

Ce numéro de l'Estran est le dernier de la mandature. Vous y trouverez des informations pratiques sur les aides sociales de la commune, le point sur les travaux en cours, ainsi que les derniers évènements de la vie locale et associative.

Dans un esprit du respect très strict des dispositions légales concernant la communication des communes en période électorale à l'approche des élections municipales de mars 2020, Christine Zamuner, Maire de Loctudy, suspend la publication de son éditorial jusqu'aux échéances municipales.

DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous retrouverez l'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil municipal sur le site www.loctudy.fr à la rubrique Ma Mairie.

Séance du 22 novembre 2019

FINANCES

Le budget supplémentaire de la commune de Loctudy pour 2019 est approuvé. Son montant est de 1,9 million d'euros, dont un million en investissement.

PORT DE PLAISANCE

Les élus ont voté le budget primitif pour 2020 (980 500 euros en exploitation et 2 245 000 euros en investissement). Le remplacement de certains pontons et équipements du port constituent le poste le plus important des dépenses d'investissement (environ 2 millions d'euros), prélude à une dépense globale d'environ 4 millions d'euros dans les quatre ans à venir. Par ailleurs, les tarifs des outillages et des services ont été adoptés. Ils concernent notamment l'utilisation de l'aire de carénage qui devient payante avec un stationnement au nombre de jours limités en fonction de la saison. Deux jours de gratuité sont néanmoins accordés aux usagers du port de plaisance.

TRAVAUX

Le Conseil municipal a adopté deux projets de réalisation de travaux de rénovation de l'éclairage public, dans la rue Marie de Kerstrat et la rue du Dourdy (21 500 euros) et dans les rues des Jonquilles, de Villoury et l'impasse de Kerguiffinan (12 500 euros). Le tiers des investissements est pris en charge par le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SEDF). Par ailleurs, à l'entrée de l'agglomération, les élus ont approuvé le projet de réalisation des travaux d'effacement des réseaux basse tension et télécom, ainsi que la rénovation de l'éclairage public dans les rues des Ajoncs d'Or et Corentin Cariou. Le montant total des travaux est estimé à 368 900 euros, 274 875 euros étant pris en charge par le SDEF.

POSTE DE SECOURS DE LANGOZ

Le Conseil municipal a validé le principe de restructuration du poste de secours de la plage de Langoz qui doit répondre aux nouvelles normes en termes de fonctionnalité et d'accessibilité, ainsi que des toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les besoins sont : un local d'accueil, un vestiaire avec sanitaire et douche pour le personnel, un local infirmerie et un local de stockage. Une estimation financière des travaux est de 192 000 euros HT, pour une surface d'environ 78 m². Le Conseil approuve le principe de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour un montant estimé de 57 500 euros.

DÉPLACEMENTS DOUX : ADOPTION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION

Les déplacements doux, tant pour les usagers quotidiens de proximité que pour les loisirs et le tourisme, constituent des alternatives crédibles au « tout voiture » dans un contexte de développement durable, et notamment au niveau des communes touristiques du Finistère. Pour répondre à la demande croissante de la pratique piétonne et cyclable, la Commune souhaite développer un réseau continu et maillé de liaisons douces et de services associés, en connexion avec les territoires voisins. La commune a déjà aménagé certaines rues et continuités cyclables dans le cadre de sa programmation annuelle d'entretien de la voirie. Le cabinet Inddigo a réalisé un Plan communal de déplacements doux tourné à la fois vers les déplacements à vocation utilitaire (liaisons vers les équipements scolaires, les pôles d'emplois,...) et les déplacements touristiques et de loisirs (vers les plages, les hébergements touristiques, les équipements de loisirs, à la découverte du patrimoine architectural et paysager). Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le projet d'élaboration et de mise en œuvre du plan de déplacements doux et le plan de financement prévisionnel et d'autoriser le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès de la Région Bretagne et du Département du Finistère.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2018

Deux rapports ont été présentés au Conseil municipal : le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, pour l'année 2018, et le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

MOTION CONCERNANT LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE LOCTUDY LE LUNDI

Dans un contexte où la Commune s'engage dans des projets soutenus notamment par l'Etat et par la Région de redynamisation du centre bourg, le maintien d'une offre de service postal satisfaisante constitue un enjeu majeur. Après avoir pris connaissance du projet de fermeture du bureau de poste le lundi et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, rappelle que la Poste renvoie à des valeurs et des missions de service public ; affirme son attachement au maintien de l'amplitude horaire actuelle du bureau de poste de Loctudy et au maintien des services et effectifs ; et se prononce en conséquence contre le projet de fermeture du bureau de Poste chaque lundi à compter du 13 janvier 2020.

Séance du 16 Décembre 2019

CONSERVERIE ALEXIS LE GALL

Lors de cette séance, un seul dossier était à l'ordre du jour pour autoriser le Maire à solliciter une subvention de l'Etat, la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), d'un montant de 378 000 euros, pour le financement de la seconde tranche de travaux de restauration de l'ancienne conserverie Le Gall, ainsi que la convention relative à la maîtrise d'ouvrage permettant le financement de la Drac. Il a été également fait un point sur le budget prévisionnel réactualisé. Au chapitre des dépenses, le plus gros poste est celui de la restauration immobilière, pour un montant HT de 1,524 millions d'euros, suivi de la muséographie et scénographie pour 418 000 euros. Les recettes principales proviennent des subventions du Ministère de la culture (773 000 euros), du département du Finistère (300 000 euros), de la région Bretagne (200 000 euros), de la Communauté de communes du Pays bigouden sud (300 000 euros), de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (120 000 euros). Le reste à charge pour la commune est maintenu à un montant inférieur à 300 000 euros, sur un budget global de 2,094 millions d'euros HT.

DU CÔTÉ DE LA MAIRIE
LE PERSONNEL COMMUNAL

THIERRY LE NOURS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES, PART EN RETRAITE

Après avoir accompagné quatre maires durant 35 années au service de la mairie de Loctudy, Thierry Le Nours a fait valoir ses droits à la retraite. Ses collègues de travail des différents services municipaux ainsi que de nombreux élus ont partagé un verre de l'amitié en décembre dernier où il a reçu la médaille de la ville ainsi que de nombreux cadeaux souvenirs.

Laure Maréchal prend le relais de Thierry Le Nours, au poste de directrice générale des services. Elle est titulaire d'un DEA de droit public et d'un DESS, et travaille depuis plus de 20 ans pour les collectivités territoriales.

KENAVO LUC !

C'est avec une infinie tristesse que les élus et les agents de la commune de Loctudy ont appris la disparition de Luc Bramoulé, notre policier municipal, le 26 décembre 2019. Luc avait pris ses fonctions en mai 2008, après avoir passés 23 ans au service de l'armée où il avait obtenu le grade de Major. Son professionnalisme, son engagement, son humanité, sa bonne humeur auront marqué profondément toutes celles et ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui. A ses proches, la ville de Loctudy présente ses plus sincères condoléances.

Les obsèques ont eu lieu à Kerlouan, sa commune d'origine.

La Commune de Loctudy a le plaisir d'accueillir des nouveaux agents au sein de ses services en remplacement des départs. L'Estran vous les présente.

Du côté administratif,
De gauche à droite : Elodie Fautré, responsable du service urbanisme, Nolwenn Sonn, responsable administrative, juridique, ressources humaines, des assemblées (conseil municipal, SIVU, CCAS et Caisse des écoles), des services à la population (état civil, élections, cimetière) et de l'accueil, Laure Maréchal, Christine Vignolet au service comptabilité et Marion Colineaux au poste de secrétariat.

Aux services techniques,
de gauche à droite, Olivier Le Manach et Christophe Le Dréau, arrivés en 2019, assurent les missions de voirie.

Au port de plaisance,
Antoine L'Helgouach (à gauche) a assuré auparavant des missions au port de plaisance depuis 2012. Loïs Le Quintrec (à droite), venant du secteur privé et pompier du centre de secours de Plobannalec-Lesconil est arrivé également en 2019. Ils ont été titularisés en novembre dernier aux postes d'agents polyvalents.

INTERFACE VILLE-PORT
POURSUITE DU CHANTIER

OUVERTURE DE LA CIRCULATION SUR LA PARTIE NORD

Comme le prévoyait le planning des travaux, la circulation est autorisée pour la sortie des véhicules vers les ports.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À LOCTUDY

La phase 1 est en cours et doit être achevée en 2020. Elle concerne les secteurs Sud et Ouest de la commune et comprend 1630 prises.

La phase 2 va démarrer en 2020 et doit s'achever en 2021. Elle concerne le Nord Ouest de Loctudy (Kerillan, Aubépines, Hent-croas, Kerhervant) et une partie du territoire de Plobannalec-lesconil. Globalement, 500 prises nouvelles seront installées.

Un nouveau site web vient d'être mis en service par la Région Bretagne/Megalis. Il permet de connaître sur toute la commune la date d'éligibilité des habitations à la fibre optique :

https://www.lafibrepourtous.bzh/

CONSTRUCTION DE LA HALLE

LE CENTRE CULTUREL : REPORT DU PROJET D'AGRANDISSEMENT

Les travaux de rénovation du Centre culturel sont une nouvelle fois reportés. En effet, malgré deux consultations des entreprises et approche en direct par l'architecte, quelques lots sont restés sans réponse, dont le lot « gros œuvre » qui débutait les travaux.

AU PORT DE PLAISANCE, LES TRAVAUX DES SANITAIRES SONT EN VOIE D'ACHÈVEMENT

Le bâtiment de la capitainerie du port de plaisance étant destiné à accueillir du public, des travaux de mise aux normes étaient devenus indispensables, notamment en matière d'accessibilité pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Le nombre de douches disponibles était devenue insuffisant en raison de l'augmentation des nuitées. Le projet d'extension du bâtiment en partie basse de 40 m² vers le parking situé derrière l'accès aux sanitaires actuels, permettra la mise aux normes et la restructuration des sanitaires en plusieurs îlots afin de prendre en compte la saisonnalité.

L'extension du bâtiment de la capitainerie

DU CÔTÉ DE LA CONSERVERIE ALEXIS LE GALL...

Le chantier continue avec la mise en place de la charpente en décembre dernier.

Sur la maison de maître

Sur l'usine

À SAVOIR : POURQUOI LA CRÉATION DE NOUES SUR LA PLACE ?

Le cours d'eau de Kergolven venant de la prairie de Poulpeye passe sous la place de la mairie pour rejoindre l'étang de Pen ar Vir.

Le nouvel aménagement de la place des Anciens Combattants évoque le parcours de l'eau à travers la présence de trois bassins plantés. Ces dépressions de terrains permettent également de récupérer les eaux pluviales de la place, passant successivement d'un bassin à l'autre et d'en ralentir ainsi son écoulement avant d'être rejetées dans l'anse. Ces bassins jouent aussi un rôle d'épuration des eaux pluviales.

Les bassins sont plantés d'une végétation de plantes hélophytes (iris, salicaires, laiche,...) agrémentent la promenade depuis la terre vers la mer, de la ville vers le port. Pour la sécurité des enfants, des ganivelles sont installés provisoirement.

APERÇU DU CHANTIER EN VIDÉO

Depuis le dernier Estran, deux autres films des coulisses du chantier réalisés par Pierre Quillivic, membre de l'association des Amis de la Conserverie Le Gall et Conseiller municipal, sont disponibles sur le site internet de Loctudy : https://www.loctudy.fr/actualite/conserverie-le-gall/
Visualisez les films depuis votre tablette ou smartphone en flashant le code ci-contre :

DOSSIER

L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DE LOCTUDY

La commune de Loctudy est un des acteurs majeurs en matière de politiques sociales. Elle l'est par sa proximité avec les habitants et sa capacité à s'adapter aux situations les plus diverses et urgentes. Les interventions se font souvent en complément et en partenariat avec d'autres acteurs sociaux locaux.

LE LOGEMENT SOCIAL À LOCTUDY

Le logement est une préoccupation essentielle pour chacun d'entre nous. Offrir un toit à tous est le socle de toute politique sociale. Notre but est d'encourager les familles à rester dans notre commune, il faut inviter les jeunes ménages à s'y installer, rapprocher les personnes âgées du centre-ville, leur donner un logement confortable à un moindre coût. C'est pourquoi, la création de lotissements communaux et la construction de logements sociaux est un axe important de l'action communale.

LES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Dans les lotissements de Coz Castel et de Ty Coat, plusieurs lots ont été réservés à des jeunes ménages au prix coutant. En 2012 a été créé le lotissement de Hent Croas. Actuellement, le lotissement des Jonquilles est en voie d'achèvement. Dans celui-ci, 15 lots seront en vente libre, ces terrains dont la surface varie entre 375 et 484 m² sont mis en vente au prix coûtant de 77€ le m². Les acquéreurs doivent répondre à des critères fixés par la Mairie (construire sa résidence principale et priorité sera donnée aux jeunes couples et personnes avec enfant).

LES LOGEMENTS SOCIAUX

La commune de Loctudy a une centaine de logements sociaux sur son territoire. Tous ces logements ont été construits en collaboration avec les organismes d'HLM. La mairie de Loctudy a travaillé principalement avec l'OPAC (Organisme public d'aménagement et de construction de Quimper Cornouaille). C'est un organisme dont l'objet essentiel est de construire et gérer les habitations à loyer modéré.
L'OPAC a livré ses 20 premiers logements en 1987. Ce sont des pavillons individuels situés à Pratouarc'h. En 1992, neufs nouveaux logements ont été livrés sur le même site. En 1997, dans la résidence Poulavillec, rue du Port, à la place du dancing « Le Trou », huit logements ont été créés. Puis ce fut l'ancien hôtel des Îles qui a été rasé et remplacé par dix appartements confortables et deux maisons à l'arrière.
En 2000, 22 pavillons ont été construits à Pratouarc'h. Enfin la maison Gouzien a été démolie en 2010, huit appartements y ont été créés. En 2019, la Commune a vendu à un tarif préférentiel à l'OPAC un terrain dans le lotissement des Jonquilles où six maisons vont être construites et seront mises en location.

Depuis l'an dernier, la commune a sollicité Finistère Habitat qui est également un bailleur social. Ensemble, ils ont porté le projet de la construction de deux immeubles en lieu et place de la Glacière (rue des Perdrix et rue du Port). Douze logements seront créés dans ces immeubles, un commerce au rez-de-chaussée de chacun d'entre eux.
La commune possède également quelques logements qu'elle loue : trois au-dessus de l'école de Larvor, trois anciennes maisons de fonction à l'école Jules Ferry, un appartement au-dessus de La Poste. Dans l'immeuble de la place de Poulavillec, il reste encore trois appartements en location.

Les neufs pavillons du lotissement Louis Toulemont

> « Il reste encore beaucoup d'actions à mener. Le but de la commune est d'aider chacun quand le besoin se fait sentir ! »

LE LOGEMENT POUR NOS AÎNÉS

En 2017, en partenariat avec l'OPAC, la commune a fait construire neuf pavillons T3 dans l'espace Toulemont situé derrière le cimetière afin d'offrir des logements adaptés aux personnes âgées de la commune et de favoriser leur autonomie et le maintien à domicile.

La résidence de Pen Allé est née à l'initiative du SIVU de Loctudy – Plobannalec Lesconil. La gestion a été confiée à la fondation Massé Trevidy. L'établissement a ouvert le 18 mai 1993. La capacité d'accueil est de 83 places réparties en :

- 6 places pour personnes handicapées vieillissantes,
- Une place d'accueil d'urgence de nuit,
- 51 places pour personnes âgées dépendantes,
- 25 places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, accueillies en deux secteurs séparés.

L'établissement dispose également d'un service d'accueil de jour de six places (Neiz Bihan).

Comment se font les attributions ?

Les demandeurs de logement déposent un dossier à la mairie qui le transmet à l'OPAC de Quimper directement. Toutes les demandes sont enregistrées dans un fichier général. Quand un logement se libère, l'OPAC étudie avec la mairie les candidatures qui doivent respecter les critères de ressources, de comportement, etc. La mairie a beaucoup de demandes, et le turnover dans ces logements est assez rare. De plus, depuis quelques années nous connaissons le phénomène de desserrement des ménages, avec garde alternée des enfants, il faut doubler le nombre des maisons.

Et pour les propriétaires occupants ?

Plusieurs dispositifs d'aides existent au niveau de la Communauté des communes du Pays Bigouden Sud :

- **Osez investir :** aide à l'achat de logements anciens avec projets de rénovation pour les jeunes ménages.
- **Osez rénover :** aides à la rénovation énergétique et l'adaptation des logements pour le maintien à domicile pour les propriétaires occupants et bailleurs.
- **Osez embellir :** aide au ravalement des façades.

Pour toutes ces aides, s'adresser à la CCPBS : Emeline Darves, chargée de mission habitat au 02 98 87 32 38 ou e.darves@ccpbs.fr

AIDER LES PERSONNES ISOLÉES OU DANS LE BESOIN GRÂCE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

À Loctudy, le CCAS est géré par un conseil d'administration qui comprend 11 membres : le Maire est président(e) de droit, cinq membres élus du Conseil municipal, cinq membres nommés par le Maire qui représentent les associations caritatives, les associations de retraites, les associations familiales et les personnes en insertion.

Le CCAS dispose d'un budget qui provient de la subvention communale. Il a également le tiers des ventes de concession au cimetière et il reçoit aussi des dons, lors des mariages ou autres évènements.

Il se réunit en moyenne tous les deux mois ou plus selon les demandes. Ces demandes viennent en mairie directement ou par le biais d'une assistance sociale. Toutes les demandes sont étudiées, mais toutes ne sont pas acceptées. Il est parfois utile d'aider les personnes avant qu'elles ne progressent d'avantage dans la dépendance. Le CCAS a un rôle de prévention, la proximité est un atout primordial. La commune aide au paiement des factures d'électricité, d'eau, de loyer, de cantine, etc. mais le CCAS constitue et met à jour un fichier de personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale ou d'aide médicale légale ou facultative résidant sur le territoire de la commune. Les informations nominatives contenues dans ce fichier sont protégées par le secret professionnel.

Le CCAS organise le repas annuel des aînés qui réunit plus de 200 personnes au complexe sportif de Kerandouret, le deuxième dimanche d'octobre. Les personnes de la commune de plus de 80 ans qui en font la demande reçoivent un petit cadeau gourmand. Les membres du CCAS rendent également visite aux personnes âgées loctudistes qui résident dans les maisons de retraite du canton.

Le CCAS élargit son champ d'intervention à d'autres formes de solidarité en organisant des distributions alimentaires tous les quinze jours. Le CCAS occupe un local derrière la Poste pour les distributions bimensuelles. Une quarantaine de personnes sont inscrites, elles répondent à des critères de ressources très stricts. Les produits distribués proviennent de la banque alimentaire de Quimper et la collecte annuelle qui est organisée au supermarché Carrefour-Market en novembre. Depuis deux ans, l'association Phénix qui milite contre le gaspillage, a signé une convention avec une grande surface de Pont-l'Abbé dans le cadre de la loi Garot. Les bénévoles vont récupérer les invendus et les produits « à date courte », mais qui sont évidemment tous consommables. Les bénéficiaires profitent de ce service et l'argent économisé leur permet de payer les factures. Le CCAS constate une diminution des demandes d'aides.

La récolte de la banque alimentaire

Octobre 2019

Octobre rose. Les commerçants s'engagent

En octobre dernier, la COLOC (collectif économique de Loctudy) a réalisé sa première action philanthrope. Une mobilisation commune des adhérents pour la prévention contre le cancer du sein. Les commerces, bars et restaurants Loctudistes se sont parés de soutiens-gorge, rubans roses et d'urnes pour collecter les dons. Les dentelles exposées ont réussi à faire réagir. Ainsi 680 euros ont pu être collectés pour l'association « Le cancer du sein, parlons-en ». Les commerçants remercient leurs clients pour leur générosité, leur soutien, mais surtout pour les forts échanges que cela a pu susciter.

LOCTUDY
AU FIL DES SEMAINES

Quelques évènements non exhaustifs ont ponctué l'actualité loctudiste de ces derniers mois...

Vendredi 1er novembre 2019

Péris en mer. Un hommage aux marins

Une centaine de Loctudistes étaient réunis au monument des disparus et péris en mer à l'occasion de la commémoration annuelle. Dans les allocutions qui ont suivi le dépôt de fleurs, François Dubin, président de la station SNSM et Christine Zamuner, Maire, ont rendu un hommage appuyé à la SNSM, durement touchée en 2019. Ils ont rappelé l'importance des moyens d'appel des secours, du port du gilet de sauvetage quelle que soit la météo, ainsi que la nécessité de respecter les règles élémentaires de sécurité.

Lundi 11 novembre 2019

Cérémonie de l'Armistice

Plusieurs générations de Loctudistes ont participé à la cérémonie commémorative de l'Armistice 1918. La cérémonie s'est déroulée en présence des élus, des porte-drapeaux, des Anciens combattants, des sapeurs-pompiers, mais également des élèves des trois écoles de Loctudy. Tous étaient réunis pour le devoir collectif de mémoire et pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour notre Patrie.

Vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019

Les associations de Loctudy mobilisées pour le Téléthon

Les associations loctudistes se sont de nouveau mobilisées pour organiser un week-end festif au profit du Téléthon. Soirée musicale, initiations self-défense et danse bretonne, théâtre, balade guidée, danse, baignade, … ont été au menu pour tous les goûts en plus de la traditionnelle tombola des Dames picot.
Toute la recette nette, soit 7 000 euros est reversée à l'AFM Téléthon.

Samedi 7 décembre 2019

La Sainte-Barbe : hommage aux pompiers volontaires

C'est une cérémonie de la Saint-Barbe particulière à laquelle ont assisté de nombreux élus, des représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère, de la gendarmerie nationale, de la SNSM ainsi qu'un public plus nombreux que de coutume. En effet, cette cérémonie était la première Sainte-Barbe du nouveau centre de secours Inizan, regroupant les casernes de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil. Durant cette cérémonie ont été remis des galons. Les lieutenants Joël Spagnol et Philippe Kervec, respectivement chefs des centres de secours de Loctudy et Plobannalec, ont été promus capitaines. Joël Spagnol, qui participait à sa dernière cérémonie de Sainte-Barbe en tant que pompier volontaire d'active, a reçu un hommage appuyé du commandant Claudine Gourvennec, chef de la compagnie de Douarnenez, pour son engagement de plus de 40 ans et l'ensemble de sa carrière. Alissa Pochic a été promue première classe. Quentin Guilloux et Romain Nicolas sont passés sergent-chefs et Laurent Le Tartesse est devenu adjudant-chef.

Vendredi 20 décembre 2019

427 élèves au spectacle de Noël de fin d'année

Les communes de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil étaient à nouveau associées pour offrir aux élèves des écoles maternelles et élémentaires des deux villes un spectacle de fin d'année. Dans le cadre du festival Théâtre à tout âge, les représentations de « Minimal Circus » de la compagnie rennaise Zusvex pour les élémentaires et « La serpillière de Mr Mutt » pour les maternelles ont été très appréciées par le jeune public.

Lundi 23 décembre 2019

Trente-six jeunes artistes au concours de l'Amicale laïque

36 enfants de la commune étaient réunis au Centre culturel pour participer au traditionnel concours de dessin de l'Amicale laïque.
« J'imagine ma maison pour Noël » était le thème retenu par les organisateurs pour cette nouvelle édition. Afin que les plus jeunes dessinateurs ne soient pas défavorisés, les inscrits étaient répartis en différents groupes d'âges avec, pour chacun, l'attribution d'un lot aux vainqueurs. Cette année, après délibération du jury, Noé Talbot, pour les moyennes sections, Sulivan Adrix, pour les GS et CP, Anthony Signor pour les CE1 et CE2, Célia Bassement, pour les CM1 et CM2 et Titouan Pensec pour le collège ont été déclarés vainqueurs. Un prix « coup de cœur » a également récompensé la composition de Hugo Gueguen.

Samedi 28 décembre 2019

Une baignade pour finir l'année

Plus de 200 supporters ont encouragé la cinquantaine de baigneurs qui se sont jetés dans une eau à 11° à Lodonnec lors de la 5e édition du « Bain des Sirènes » organisée par le comité des fêtes FAR entre les deux réveillons. L'équipe bénévole avait préparé vin et chocolat chauds accompagnés de quelques douceurs qui ont réconforté les baigneurs à la sortie de ce dernier bain de l'année. Quelques sauveteurs de la SNSM étaient aussi du rendez-vous, plongeurs en mer sur le semi-rigide Deom Dei et secouristes à terre, prêts à intervenir en cas de besoin.

LES VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil municipal a eu lieu dans la grande salle du Centre culturel devant plus de 350 personnes. Christine Zamuner, Maire de Loctudy, a présenté les réalisations de la municipalité de 2019 devant les élus, les représentants des associations et les concitoyens. *« Cette dernière cérémonie de présentation des vœux de la mandature est un exercice de style pas très simple, surtout en cette période électorale où l'objectivité doit être le maître mot »*, a souligné le Maire.

Le Maire a développé le bilan de l'année 2019, dernière année de la mandature, où les chantiers ont été intenses : première phase de l'interface ville-port avec l'aménagement de la place des Anciens combattants, la construction de la halle, le début de construction des logements sociaux à la place de l'ancienne glacière, la réalisation des cheminements doux… autant de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets *« Revitalisation des centres bourgs »* qui a permis à la commune de bénéficier de 500 000 euros de subventions. L'ensemble des chantiers développés par la commune rentrait parfaitement dans l'objectif de cet appel à projet, sur le plan stratégique la commune avait actionné les leviers de l'emploi, des mobilités, de l'habitat, du tourisme, du commerce et de l'artisanat.
La conserverie Alexis Le Gall a démarré en septembre. Le chantier s'achèvera comme prévu courant 2021. Sont à l'étude actuellement les modalités d'exploitation du futur musée. Conformément aux engagements de la Commune, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud a voté une participation financière, au titre de ses sites d'intérêt communautaires, d'un montant maximum de 300 000 euros correspondant à 50 % du reste à charge de la commune.

Dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants, les travaux de viabilisation du nouveau lotissement communal des Jonquilles à Corn Lan Ar Bleis ont démarré. Un écrin de verdure a été réalisé à l'enclos paroissial de l'église Saint Tudy où l'éclairage du clocher et des abords a été revisité. Les allées du cimetière ont aussi été rénovées et engazonnées.

En matière de services à la population, la commune a accueilli un nouveau médecin depuis septembre dernier. La commune lui loue le rez-de-chaussée de la maison des associations dans l'attente de la construction de la future maison médicale dont le projet est en cours d'études en partenariat avec l'OPAC de Quimper Cornouaille. L'Établissement Public Foncier a en effet signé avec les propriétaires l'achat des 3 500 m² de foncier du projet. *« Tous ces travaux doivent infléchir les tendances démographiques. Ils servent à dynamiser l'économie du centre-ville et les investisseurs privés s'intéressent à la commune »* a souligné le Maire. Enfin, les projets du Renouveau et du Dourdy doivent « éclore pendant le prochain mandat ».

Pour financer tous ces travaux, la commune a contracté à la fin de l'année 2019 un emprunt bancaire de 4 millions d'euros qui correspond à quatre années de remboursement d'emprunt au regard de l'autofinancement annuel dégagé. La capacité d'autofinancement reste préservée sans accroître la pression fiscale sur les citoyens. La maitrise des charges de fonctionnement reste d'actualité.
Un autre service public, très attendu par ses utilisateurs, va être mis en service en ce début d'année 2020 avec l'ouverture de la caserne des sapeurs-pompiers « Inizan » qui concrétise le regroupement entre les deux communes Plobannalec-Lesconil et Loctudy au lieu-dit Kerhervant.

Le Bagad Ar Loktudi et le Batucada de Loctudy ont accueilli le public.

La prescription du Plan Local d'Urbanisme en date du 06 juillet 2018 a intégré le projet de revitalisation du cœur de Loctudy où une réflexion a eu lieu sur le rééquilibrage des densités de constructions, en privilégiant le nord de la commune pour les fortes densités. Le PLU sera arrêté avant les élections de mars 2020.
Dans les dernières lignes de son discours, le Maire a livré ses inquiétudes sur la perte d'autonomie des collectivités après la suppression de la taxe d'habitation, sur la fermeture de certains services publics à la population et les conséquences du Brexit sur la pêche.

En conclusion, elle a salué l'implication des acteurs associatifs, économiques de la commune, ainsi que ses partenaires. Avec émotion, le Maire a chaleureusement remercié le travail de ses adjoints, conseillers et de l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli durant ce mandat.

Pour visualiser le diaporama vidéo et photo de la cérémonie des vœux, flashez le QR Code ci-contre ou allez sur le lien : https://www.youtube.com/watch?v=HewRgFfmBLQ

LES JEUNES À L'HONNEUR

STEVEN MARIEL, UNE PROGRESSION CONSTANTE

Dès sa première initiation à la Galoche dans la cour de l'école en 2005, à l'âge de 10 ans, jusqu'à ce jour où il vient de remporter, en championnat, le titre très convoité de champion du groupe 1, le Loctudiste Steven Mariel a connu une progression constante. Ses résultats, il les a obtenus dans les challenges aussi bien en équipe qu'individuellement et dans les nombreux concours qu'il a remportés. Steven ne manque pas de souligner que les initiations à la galoche dans le cadre de l'école, il les a vécues avec beaucoup d'intérêt. *« J'attendais avec beaucoup d'impatience le jour des séances »* se rappelle-t-il, en ajoutant qu'il n'avait en tête que la volonté de progresser et de grandir pour adhérer au club de galoche. Ainsi, il continue à vivre sa passion pour ce sport-loisir, *« Patrimoine culturel et immatériel en France »*, qui à première vue peut paraître d'une grande simplicité, exigeant seulement de l'adresse. *« Oui, de l'adresse, c'est sûr qu'il en faut, reconnait Steven, qui ajoute aussitôt que c'est aussi un jeu d'attaque et de défense, ce qui nécessite concentration, réflexion et maitrise de soi. »* Des qualités que les *« anciens »* veulent aussi transmettre aux plus jeunes dans les séances d'initiation à l'école, pour les accueillir ensuite dans le Club et perpétuer ce jeu à forte identité Bigoudène…

Le jour où la galoche fait son entrée dans la cour des 3 écoles de Loctudy…

Après avoir créé le club de galoche en 1994, Guy Cariou, le plus titré de la discipline et président à l'époque, a souhaité faire connaître aux jeunes dans les écoles de Loctudy ce sport-loisir « Patrimoine culturel et immatériel en France ». Après une présentation du projet aux Instances académiques, l'idée s'est concrétisée et les premières interventions ont débuté en 1996. Elles se sont depuis déroulées régulièrement à l'intention des garçons et filles de CM1-CM2, lors des récréations dans la cour des 3 écoles. « Je voudrais une nouvelle fois, a souligné Guy, remercier tous ceux qui ont contribué à cette action et notamment Marie Guenec, actuelle responsable jeunes au Comité Départemental de la Galoche, ainsi que Pierre Le Pape, Michel Marzin et bien entendu tous les galocheurs du Club qui s'investissent d'année en année dans l'accompagnement de ces séances. »

BRIAN SOURON, ORGANISTE À L'ÉGLISE

Un jeune plein de talent qui a séduit de nombreux auditeurs en jouant de l'orgue dans l'église Saint-Tudy. L'itinéraire d'un jeune musicien très doué : à 12 ans, Brian a suivi des cours de clavier à l'école de musique Dihun de Plonéour-Lanvern. *« J'y ai appris le solfège. Mon professeur était Frédéric Morvan. Plus tard j'ai travaillé sur l'orgue de l'église de Loctudy avec mon professeur Olivier Struillou qui est titulaire du grand orgue de la cathédrale Saint-Corentin à Quimper »*. Tous ses moments de liberté, il les passe à s'entrainer sur l'orgue de Loctudy, *« une véritable passion : l'orgue est un instrument remarquable avec un jeu exceptionnel »*. Depuis quatre ans, Brian accompagne les services liturgiques à l'église de Loctudy en jouant de l'orgue pour les messes dominicales, mariages ou obsèques. Il joue également dans les églises des environs selon un planning élaboré par le Père Le Sonn et pour certaines circonstances sur les grandes orgues de la cathédrale de Quimper. Comment voit-t-il son avenir ? *« Je souhaite garder cette passion encore très longtemps. J'aimerais approfondir la pratique de mon instrument préféré. Je remercie Stéphane notre curé et Olivier mon professeur qui m'ont toujours aidé »*.

VINCENT LE GALL AU PINCEAU

D'aussi loin qu'il s'en souvienne, sa passion pour la peinture lui vient d'un voyage en famille à Malaga où Vincent devait avoir six ans. *« Il y avait une exposition sur Picasso et ma mère m'y avait emmené. Je me souviens de l'émotion devant les tableaux et de l'envie de peindre qui m'avait habité à ce moment-là »*. Ensuite, Vincent a appris par lui-même en dessinant beaucoup de visages : *« Je m'asseyais au pied de l'église Saint-Tudy ou sur les bittes d'amarrage du petit port de Loctudy et je dessinais les passants. Les expressions de visages m'inspirent, chaque regard, chaque sourire, chaque trait racontent quelque chose. »* Pour lui, il n'y a pas de talent en peinture, seulement un peu de technique mais il faut surtout savoir observer, capter les détails que le commun des mortels ne sait percevoir. Vincent n'a jamais arrêté le dessin : c'est le fil rouge de sa vie. Pendant l'adolescence, c'est sur ses cahiers de cours qu'il a réalisé ses plus belles toiles. Aujourd'hui, Vincent présente une exposition mêlant d'autres de ses passions : le cinéma et la culture du patrimoine Bigouden. S'il aime détourner les scènes et faire travailler son imagination, l'objectif de ce travail est surtout de transmettre et de partager un moment autour des souvenirs de notre Pays Bigouden.

LES NOUVEAUX PROS

Pizzeria 14

Nouveaux propriétaires

Créée par Patrick Le Gay rue du Port, la Pizzeria 14 vient de changer de mains. L'enseigne appartient aujourd'hui à Alain Cohen, cuisinier de métier dans la restauration traditionnelle et formateur au Greta, et à son épouse Corine qui souhaitaient ouvrir un restaurant depuis longtemps. S'il reprend essentiellement la carte de son prédécesseur, il y ajoute deux nouveautés : la pizza chili et la créole au poulet et lait de coco. Des gourmandises pour le dessert et des boissons sont également disponibles. La déco a été refaite, mais la qualité des produits ne change pas. Les pizzas sont à emporter ou à consommer sur place (quelques places assises).

Pratique : Pizzeria 14, 14, rue du Port. Ouverte du mercredi au dimanche, de 18 h à 22 h. Tél. 02 98 75 17 81. Facebook : https://www.facebook.com/pizzeria14/

Clairvie Rolland

Coiffure à domicile

Depuis le mois d'octobre, Clairvie Rolland propose ses services de coiffure à domicile. Après ses études, elle a travaillé en salon, à Pont-l'Abbé, puis s'est installée en service de coiffure à domicile, à Brest. Elle est de retour au pays. *« Je suis heureuse de retrouver Loctudy, ma famille, mes amis et la clientèle qui me faisait déjà confiance auparavant »* déclare-t-elle. Clairvie propose de la simple coupe, aux différentes techniques de coloration ou décoloration et l'entretien de barbes. Elle coiffe les hommes, femmes, enfants et intervient sur tout le Pays Bigouden.

Pratique : Clairvie Rolland au 06 38 68 30 13. Sur rendez-vous du lundi au samedi inclus, jusqu'à 19h. Facebook : Clairvie Coiffure

VOUS NE SAVEZ QUE FAIRE ? SUIVEZ LE GUIDE !

Mathilde Gilat, stagiaire en communication, a été en charge de la conception, de la création et de l'édition d'un nouveau document au service de la population. Retrouvez dans le « Guide des Activités » toutes les possibilités offertes par les associations loctudistes pour profiter pleinement de chaque instant de votre temps libre ! Ce guide est conçu de manière à présenter par thèmes le large panel d'activités annuelles proposées sur la Commune.
Loisirs, culture, sport, ... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !
Aussi, en complément des activités, vous y trouverez un index des associations et leurs coordonnées.

Ce guide sera disponible à l'accueil des bâtiments communaux, dans de nombreux commerces, et téléchargeable sur le site internet de la commune.

NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

PIERRE-JEAN GUEGUEN - LA GALOCHE LOCTUDISTE

L'équipe de la Galoche de Loctudy a élu un nouveau président : Pierre-Jean Gueguen pour succéder à Marcel Pochic. Ils proposent aux personnes intéressées de venir les rencontrer pour initiation et démonstration sur le galochodrome du Centre culturel de Loctudy, le samedi et le mercredi, à partir de 14 h 30. À noter que l'initiation à la galoche aura lieu dans les écoles de Loctudy de mars à juin 2020. Les membres du bureau sont : Pierre-Jean Guéguen, Président ; Marcel Pochic, Vice-président ; Jean-Pierre Gentric, Trésorier ; Philippe Stephan, Vice-trésorier ; Cyril Blouet, Secrétaire ; René-Pierre Chever, Vice-secrétaire.

Contact : 07 83 38 77 78 ou p.gm@neuf.fr

CLAUDE COLINEAUX – AMICALE LAÏQUE DE LOCTUDY

L'Assemblée générale de l'amicale laïque a élu un nouveau conseil d'administration qui s'est réuni le 5 novembre 2019. L'amicale laïque de Loctudy met, à la disposition de tous, les moyens de développement d'activités éducatives, culturelles, sportives, sociales et récréatives. Elle soutient par tous les moyens matériels et moraux dont elle dispose, les écoles publiques de Loctudy. Par son action, elle entend favoriser sous toutes ses formes le progrès de l'éducation Laïque. Un nouveau bureau a été élu : Claude Colineaux, Présidente ; Nathalie Cegalerba, Vice-présidente ; Annie Berghen, Trésorière ; Henri Garo, Trésorier adjoint ; Pascale Le Pluart, Secrétaire ; Pierre Larzul, Secrétaire adjoint, chargé de la communication.

Contact : amicale.laique.loctudy@gmail.com

JEAN-CLAUDE JOYEUX - TROUPE DU LAC

Depuis décembre dernier, Jean-Claude Joyeux est le nouveau Président de La « troupe du lac ». Il succède ainsi à Maryvonne Pensec, nommée Présidente d'honneur. La troupe du lac, composée de neuf comédiens et d'un metteur en scène, présente chaque année une nouvelle pièce : rendez-vous les 26 et 27 juin, au Centre culturel de Loctudy. Le bureau : Jean-Claude Joyeux, Président ; Monique Gouzien, Trésorière ; Fabienne Jégou, Trésorière adjointe ; Jean-Pierre Quéméré, Secrétaire ; Annie Bergheim, Secrétaire adjointe.

Contact : 06 52 39 76 87 ou latroupedulac.loctudy@gmail.com

MICHEL DENIS – La Pétanque Loctudiste

Suite à l'assemblée générale de la Pétanque loctudiste, en octobre 2019, le conseil d'administration de l'association a élu son nouveau bureau : Michel Denis, Président ; Jacky Leclant, Vice-président ; Guy Milecan, Trésorier ; Jean-Pierre Carpentier, Secrétaire.

Contact : 06 22 19 41 17 ou contact.petanque.loctudiste@orange.fr

LE CHÂTEAU DU DOURDY

Les premières déclarations écrites concernant le Dourdy apparaissent dans un aveu de Guillaume Le Goff en 1414, il s'agit alors de la transmission de terres qui deviendront agricoles et qui constituent un bien. En 1840 il apparaît sur le cadastre comme étant une ferme voisine de Kerazan. Il demeure par la suite une propriété foncière.

1840 Le Dourdy

Le 23 juillet 1860, Gustave Moussion naît dans une modeste famille rochelaise. Rapidement, son père trouve un emploi dans une conserverie lorientaise. Gustave rejoint alors la Bretagne. Il « monte » à Paris à l'âge de 16 ans pour y devenir garçon coiffeur. 4 ans plus tard, il embarque pour Buenos Aires. Il y effectue de nombreux petits emplois et se lance dans le commerce de vêtements. Il multiplie ses boutiques. En 1900, il est un homme « établi » et ouvre un grand magasin spécialisé en produits de luxe français aujourd'hui encore appelé « Casa Moussion ». Mais il n'oublie pas sa Bretagne et ses revenus lui permettent de faire acheter l'île Garo. Vers 1910, fortune faite, il décide de rentrer en France tout en conservant ses affaires à Buenos Aires.

Philanthrope attaché aux idéaux de la laïcité, il est particulièrement généreux envers le milieu éducatif. Il achète la métairie du Dourdy à Mademoiselle Valentine Le Bleis de Pont-l'Abbé et se lance dans la construction d'une école-orphelinat sous la conduite d'un architecte alsacien réfugié. Devenu voisin de Kerazan, Il est probable qu'il entretient des contacts étroits avec la famille Astor. En 1913, la première pierre est posée en présence de Marcel Derrien, Maire de Loctudy, du Préfet et du Député de la circonscription. Malheureusement, lorsqu'éclate la première guerre mondiale en 1914, seul le gros œuvre est achevé et les travaux doivent s'arrêter. Avec des aménagements sommaires, le château devient hôpital militaire dès 1916.
La paix revenue les travaux reprennent. S'y ajoutent ceux du « moulin à marée » qui doit produire l'électricité nécessaire au domaine. Vers 1922, le château est terminé. Il comprend des dortoirs, des sanitaires et des salles de cours et peut enfin devenir une école-orphelinat. Mais l'idée initiale s'estompe petit à petit. Au moment où Kerazan souhaite créer une école de broderie, Gustave imagine une école régionale d'arts. Mais rien ne se concrétise et le château s'endort durant l'entre-deux guerres. Alors qu'il est équipé de grandes salles de conférences et de cinéma, il n'accueillera que des manifestations ponctuelles à l'occasion de diverses fêtes. Gustave Moussion meurt en 1938 et sa fille hérite de la propriété qui reste vide.

En janvier 1939, Jehan de Penfentenyo maire de Loctudy depuis 1935, réquisitionne le château afin de le transformer en centre d'accueil et d'hébergement pour les réfugiés républicains espagnols. Mais le 3 septembre 1939, la guerre éclate de nouveau et la Marine Nationale réquisitionne, à son tour, le site pour le transformer une fois encore en hôpital militaire. Les réfugiés espagnols sont alors dirigés vers d'autres centres comme ceux de l'Ile Tudy et de Brest. Bientôt, le 20 juin 1940, le premier détachement allemand pénètre dans Loctudy. Le Dourdy est une nouvelle fois réquisitionné pour constituer un centre de repos et un lieu de stockage de matériel pour les troupes du Reich jusqu'en juin 1944.

Chaloupe du Dourdy

La France libérée, Brest et son arsenal sont sous les décombres. La Marine Nationale ne peut pas réoccuper ses installations. Elle loue alors le château du Dourdy et y installe en avril 1945 les écoles des pupilles, des mousses et de maistrance qui s'étaient repliées en Afrique du Nord à l'été 1940. Le Dourdy trouve enfin sa destination de formation de jeunes et le château va enfin connaître sa vocation de centre formateur tant souhaitée par Gustave Moussion. Ce sera la grande époque du Dourdy avec en permanence quelques 700 jeunes marins et leur encadrement constitué de 150 officiers,

officiers mariniers et personnel civil de l'intendance. En 1953 l'ex chasseur de mines CH104 rebaptisé P693 est affecté à l'école. Lorsqu'il est au mouillage à Loctudy, il s'embosse sur deux coffres dans la rivière au sud de l'île Garo. Les chaloupes passent devant les Perdrix à la voile et à l'aviron. Ces sorties amarinent les élèves et leur apprennent la vie de marin, le sens de la mer, des marées et celui de la météo.

Le P 693 embossé devant Loctudy

Le Lieutenant de vaisseau Lazennec, Français libre, et la 1re compagnie des mousses

C'est à cette époque que le Lieutenant de vaisseau Joël Lazennec y commande la 1re compagnie des Mousses (voir Estran n°73). En 15 ans, plus de 8000 jeunes transiteront par le Dourdy. La Marine Nationale donnera ainsi l'image si particulière et sympathique au Dourdy qui lui est bien connue aujourd'hui, tant au point de vue économique, festif que social avec la présence des familles des cadres, sans oublier bien sûr la présence de ces jeunes gens aux pompons rouges légendaires ! A la fin de l'été 1960, la Marine Nationale quitte le Dourdy pour s'installer dans les locaux reconstruits de l'ancienne école navale à Brest. Le 16 septembre de la même année, le mobilier et le matériel de l'école sont vendus. Le Dourdy plonge à nouveau dans une léthargie qui va durer six ans.

Le 4 février 1966, la Fédération Bretonne des Caisses d'allocations familiales achète le domaine. Elle y construit des bungalows, y aménage un terrain de camping-caravaning et installe une piscine chauffée... 7 longues années de travail sont nécessaires pour achever les travaux. Le site rénové devient un centre familial de vacances qui est inauguré le 17 mai 1973. Le 1er avril 2004, la Caisse d'Allocation Familiale confie la gestion du domaine à l'Association « Cap Bretagne ESCAPIA ». Klaxon Rouge, école des métiers du spectacle et de l'animation touristique s'y installe également. ESCAPIA cesse son activité en 2014 mais Klaxon Rouge reste dans les lieux.

Le 7 mars 2016, la société de gestion de biens immobiliers TIKVA signe l'acte d'achat du Domaine. Elle y organise des événements privés (Mariage, anniversaire...) ou professionnels (séminaire résidentiel, journées d'étude).
Le vendredi 26 septembre 2019, Loctudy accueille une délégation d'élèves de l'École des mousses. Elle est conduite par le Capitaine de vaisseau Marc Reina, commandant le Centre d'instruction naval de Brest. Une plaque commémorant la présence de l'École des mousses au Dourdy et dédiée à la mémoire de Gustave Jourdren, est posée sur une roche placée devant la mairie. Elle montre la vivacité des liens entre Loctudy et les Mousses, notamment grâce à l'Amicale des pupilles-mousses. « *Loctudy fait officiellement partie de cette belle histoire* », souligne le commandant Reina.

Aujourd'hui, les objectifs du propriétaire ne sont pas clairement définis. Cependant, d'autres projets pourraient très bien s'inscrire afin de mettre en valeur ce site unique. Il est en effet idéalement placé comme l'avait déjà repéré Gustave Moussion et dispose d'une piscine, de lieux d'hôtellerie, de réception et d'un parc de 20 hectares arborés par des essences végétales remarquables. Ce lieu privé a vécu des moments exceptionnels. Il appartient à l'histoire locale et au patrimoine de Loctudy mais aussi à celui du Pays bigouden et plus largement encore, à celui du Finistère. Il est donc indispensable aujourd'hui, de le préserver, de l'adapter et de l'intégrer aux nouvelles options de revitalisation de la commune en lui imaginant une nouvelle vie. En l'état, nul doute aussi que ce type de réhabilitation de qualité nécessiterait beaucoup de temps et… d'énergie.

La piscine et le moulin

QUELQUES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Voici un extrait des évènements proposés par le Centre culturel, la médiathèque et les associations pour les semaines à venir. Cette liste n'étant pas exhaustive, n'hésitez pas à consulter régulièrement la rubrique agenda du site internet et la page facebook de la commune de Loctudy !

© Lilian Vezin

Samedi 29 février à 17h00

(Attention ! Déplacez-vous au CLC du Guilvinec)

CINÉ-DOC

« Costa Rica – Nicaragua, Paradis vert ».

Le samedi 29 février place au film de Lilian Vezin « Costa Rica – Nicaragua, Paradis vert ». Les pays de l'isthme centraméricain sont de véritables moucherons : à eux tous, ils représentent à peine la superficie de la France ! Merveilleux jardins tropicaux, le Costa Rica et le Nicaragua sont blottis entre la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique. Le Costa Rica pionnier de l'éco-tourisme, possède 30 parcs nationaux et réserves écologiques, 11 volcans en activité et de nombreuses rivières et cascades ! La faune et la flore y sont incroyables, dans une jungle qui camoufle des paresseux, des singes, et des milliers d'oiseaux multicolores. Au Nord le Nicaragua, avec pas moins de 900 kilomètres de littoral et de nombreux lacs et lagunes, l'eau est partout ! Les paysages sont stupéfiants, empreints d'une richesse culturelle indéniable. Les villes coloniales sont éblouissantes, avec leurs architectures typiques et leurs nombreux monuments.

Pratique : entrée 8€ (réduit 6€).
Réservations au 06 45 12 34 49 ou à l'accueil du Centre culturel.

Samedi 4 avril à 17h00

(Attention ! Déplacez-vous au CLC du Guilvinec)

CINÉ-DOC

« Birmanie, la magie du Myanmar »

Pour ce dernier voyage de la saison, le Centre culturel vous transporte en Birmanie à travers « Birmanie, la magie du Myanmar » un film de Nadine et Jean-Claude Forestier. De leurs premiers voyages ils avaient le souvenir d'une contrée mystérieuse, rêvant de liberté, dont l'accueil les avait laissés dans une prenante nostalgie. Devenu le Myanmar, le pays s'est lentement ouvert au monde extérieur, sans que rien encore n'ait entamé son sourire, ni terni sa magie ! Quelle Birmanie évoquer aujourd'hui ? Celle d'un pays enfin libéré dont le sourire pourrait être celui de l'espoir ? Celle d'un peuple emporté dans des fêtes religieuses continuelles, sous le regard d'une caste bouddhiste prospère ? Élégance du site de Bagan, ville royale de Mandalay, rives du lac Inle et de ses villages lacustres, singulière région de Hpa-An, cité secrète du rubis Mogok, sublime pagode Shwedagon de Yangon, ancienne capitale et toujours poumon économique du pays... Comme s'il y avait plusieurs « Birmanie » !

© Le Cercle des Voyageurs

Pratique : Entrée 8€ (réduit 6€).
Réservations au 06 45 12 34 49 ou à l'accueil du Centre culturel.

Dimanche 12 avril à Pors Bihan

La Chasse aux œufs du FAR

Pour la sixième année, une chasse aux oeufs est organisée dans la commune par le Far. Le comité des fêtes invite tous les enfants à venir retrouver les œufs disséminés aux quatre coins de l'espace de Pors-Bihan, au chevet de l'église Saint-Tudy.

Pratique : ouvert à tous, à partir de 10h30

Samedi 11 et dimanche 12 avril

L'exposition d'Arts in Loc à Kerazan

Créée en 2017, l'association Arts In Loc regroupe aujourd'hui plus de cinquante artistes et artisans d'art de Loctudy. L'objectif de cette association, encore jeune, est de faire partager les passions artistiques de ses adhérents avec le plus grand nombre. Pour la seconde année consécutive, l'association mène également, en partenariat avec les écoles de Loctudy, une action vis-à-vis des enfants. Cette année, l'action « écoles » menée par Michel Moureaux, accompagné de membres d'Arts In Loc consistera en des interventions en milieu scolaire, pour expliquer le processus de création de peinture. Parallèlement, une « exposition-concours » des œuvres réalisées par les enfants sera intégrée à l'exposition annuelle de l'association au Manoir de Kérazan. En regroupant des compétences et des savoirs-faire différents, l'association permet à chacun d'évoluer et de progresser dans sa pratique artistique. La rencontre avec un public curieux, sympathique est source de plaisir. L'association aimerait partager ces instants avec le plus grand nombre d'entre vous. Vous pouvez à tout moment rejoindre l'association Arts In Loc…

Pratique : ouvert à tous, au Manoir de Kerazan, horaires d'ouverture précisés sur le site internet de la commune. À noter dans vos agendas : Portes ouvertes des ateliers le dimanche 19 juillet 2020.

Du vendredi 29 mai 2020 au lundi 1er juin

« HISSEZ L'ÉTOILE » À LESCONIL

Les communes de Loctudy, de Plobannalec-Lesconil et l'école de cirque Naphtaline coorganisent chaque printemps, le festival de cirque « Hissez l'étoile ». Cette année, rendez-vous à Lesconil pour « Mômes en cirque », la présentation du travail des élèves de Naphtaline, et trois spectacles :

Le samedi 30 mai à 17h : « Banc de sable » – Cie 126 Kilos

Ils vont de pair. Elle, porte le sacré comme un tee shirt usé, sous ses airs de princesse elle a l'étoffe d'un chef et les désirs d'une reine. Lui, cache sous sa maladresse une grâce insoupçonnée. Il porte, elle voltige, elle chute, il rattrape, ils sont l'un pour l'autre l'appui nécessaire. Complices inséparables, leurs jeux naïfs les emmènent sur des terrains glissants où leur nature se révèle plus que jamais... Clown... jusqu'au bout des ongles.

Le dimanche 31 mai à 21h : « BPM » – Cie Poc

Du rap indien au funk en passant par l'électro, deux body-percussionnistes-jongleurs et un musicien multi-instrumentiste composent un trio légèrement fou et foncièrement sympathique qui jongle avec le groove !

Le lundi 01 juin à 16h : « La volonté des cuisses » – Collectif PourquoiPas

Un piano et quatre artistes de cirque. À la base les portés acrobatiques. Ça jongle aussi : avec les notes, avec les balles, avec les mots et les surprises.

Pratique : Ouverture du festival le vendredi 29 mai, à 18h, avec « Mômes en cirque » (gratuit). Le chapiteau sera monté Place de la Résistance, à Lesconil. Spectacles tout public. Petite restauration sur place.

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE…

Du 22 février au 31 mars

Exposition Vincent Le Gall

L'association Pulse présente un nouveau projet graphique qui met en parallèle les grands événements locaux et les incontournables du 7e art. Vincent Le Gall a réalisé des tableaux sous un angle totalement inédit. Son but reste le même : rendre hommage au patrimoine bigouden. Parmi les événements emblématiques retenus : le gang des DS qui sévissait dans les années 80 ou encore l'hippodrome de Brénanvec, à Pont-l'Abbé, qui accueillait les courses hippiques de la Tréminou au début du XXe siècle.
« Ici, le parallèle cinématographique, je l'ai fait avec la série Peacky Blinders où les paris sportifs hippiques tiennent une place importante dans la saison 2, explique le dessinateur. *On peut donc retrouver sur l'œuvre, la famille Shelby pariant lors des courses de la Tréminou. En arrière-plan, le château de Pont-l'Abbé* ». L'ancienne gare de Pont-l'Abbé est également à l'honneur. Vincent Le Gall y a planté le décor du film « Il était une fois dans l'Ouest » avec, en premier plan, les portraits de Claudia Cardinale et Charles Bronson.

En mars

Semaine de la Petite Enfance

La médiathèque accueillera l'association « Les Ribines » pour deux ateliers de découverte musicale sur le thème des contes et la réalisation de petits instruments. Ouverts au jeune public de de 10 mois à 3 ans. Les ateliers ont lieu à 11h et c'est gratuit.

Samedi 14 mars : Contes et musique,
Samedi 21 mars : Musique et instruments, de 10 mois à 3 ans

STANISLAS DE CHANTÉRAC, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL DE LOCTUDY, NOUS A QUITTÉS

Le mardi 3 décembre avaient lieu les obsèques de Stanislas de Chantérac, décédé à l'âge de 96 ans. Conseiller municipal de la commune entre 1989 et 1995, figure familière de Loctudy, sa disparition a suscité une belle émotion ressentie lors de l'office religieux en l'église de Saint-Tudy. Un bel hommage au «grand» père d'une famille nombreuse, en présence de ses amis et parmi eux de nombreux Loctudystes. À son tour, notre journal rend hommage à un homme attachant, qui s'est dévoué au cours de son mandat à la rédaction du journal municipal de la commune.

Stanislas de Chantérac est né le 17 mars 1923 à Paris. Il est le second d'une famille de 6 enfants. Son père, ancien combattant de 14-18 a été mobilisé en dépit d'une famille nombreuse en 1940 comme Capitaine, et fait prisonnier en Allemagne, dont il reviendra très affaibli. L'adolescence de Stanislas coïncide avec ces années douloureuses et agitées de l'occupation, et se déroule entre Paris, la Bretagne et la Normandie.

SON PARCOURS

Le 15 août 1944, Stanislas sonne le bourdon de ND de Paris quelques jours avant la libération de Paris ! Stanislas endosse l'uniforme. Il sera grièvement blessé sur la bataille du Rhin le 21 avril 1945.
Après la libération, le jeune Stanislas sera promu officier à Saint Cyr, et sa carrière débute au moment de son mariage en avril 1947. Sa vie d'officier et sa vie familiale avec Christiane sont intimement imbriquées, alternant des retrouvailles en famille très réparatrices, mais aussi de longues et difficiles séparations. Son engagement commence en tant que Chasseur Alpin en Autriche… tiens, voilà le montagnard ! Il a fait plusieurs campagnes en Indochine entre 1948 et 1955, puis dès 1957 en Algérie en alternance avec des fonctions au Ministère à Paris, jusqu'en 1963. Il poursuit sa carrière comme officier du Génie dans les Ardennes puis à l'Ecole du Génie, et enfin à Angers où il termine sa carrière comme Colonel.

Il laisse le souvenir d'un homme d'expérience, bienveillant et respecté de tous. Il aura servi l'Armée française tout au long de sa carrière et lui est resté attaché : c'est la France qu'il a servie, avec courage et fierté. Il est toujours resté en relation avec l'association des anciens combattants de Loctudy. Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Officier dans l'Ordre National du Mérite, il avait reçu la Croix de la valeur militaire, la Croix de guerre 39-45 et des Opérations Extérieures (OPEX aujourd'hui).

LE MANOIR DU COADIGOU

En 1950, la famille de Truchis (les parents de son épouse Christiane) devient propriétaire du Coadigou. Cette maison, située à l'arrière de Langoz, a été construite à la fin du 19e siècle en 1889 par Georges Derrien ; son fils Marcel Derrien, ancien Maire de Loctudy entre 1911 et 1925 a été propriétaire de la villa jusqu'en 1950. A cette époque d'avant-guerre, dans les années 1910, elle a été fréquentée par de nombreux peintres et artistes, proches du marchand de tableaux

Bernheim, dont Lucie Hessel, amie du célèbre peintre nabi (post impressionniste) Edouard Vuillard. On doit à ce dernier une célèbre peinture « Deux femmes brodant sous une véranda » datant de 1912, exposée au musée d'Orsay à Paris. On y reconnaît bien le salon-véranda octogonal du Coadigou. Plus tard, la fille de Marcel Derrien, Elisabeth, épousera le 17 septembre 1926 Paul Simon, célèbre sculpteur et fils de Lucien Simon. (D'après « Loctudy à la Belle Epoque » de Serge Duigou).

En 1980, Christiane et Stanislas de Chantérac reprennent la maison à laquelle leurs enfants sont encore aujourd'hui attachés.

UNE RETRAITE ACTIVE ENTRE ANGERS ET LOCTUDY

Stanislas a participé activement à la vie locale de Loctudy. On reconnaissait de loin sa silhouette à Langoz. Quand vous aviez la chance de le croiser, ce qui frappait le plus, c'est la qualité de son écoute : il s'intéressait à son interlocuteur, profitait de l'occasion pour comprendre tel ou tel évènement local. Stanislas avait la capacité de s'effacer devant son interlocuteur pour l'écouter. La « modestie est l'intelligence des grands », mais n'empêche que son humour était toujours à fleur de peau ; voilà quelqu'un de qui on a plaisir à dire : « Il ne se prend pas au sérieux… », en dépit de sa brillante carrière.

En 1989, il a accepté la responsabilité de Conseiller municipal. À cette époque, Loctudy conduisait de gros projets de développement portuaire, tant au plan de la pêche que de la plaisance et du Nautisme. C'est l'époque où naissait le « Défi des Ports de Pêche ». L'équipe municipale avait besoin de son esprit libre et droit. Ses qualités de rédacteur l'ont tout naturellement

> « Rester lui-même et être à l'aise pour rencontrer tous ceux qui acceptaient une relation simple et directe, et bavarder avec eux était son plaisir. Une règle de vie à vrai-dire. Combien de témoignages d'amitié nous le rappellent ! »

conduit à mettre sur les rails un petit journal municipal, inexistant à l'époque. Après avoir exercé son mandat de Conseiller municipal, une réelle amitié avec le nouveau Maire, Gustave Jourdren, le tenait toujours à proximité des affaires de la Commune où il a continué à s'investir auprès de la nouvelle équipe. Il participait à la rédaction de l'Estran. Exemple, un article dans le N°19 (en p19) rédigé en juin 2000 par Stanislas à l'occasion des commémorations de la difficile période de l'occupation.

CHRISTIANE ET STANISLAS : UNE FAMILLE NOMBREUSE ET FIDÈLE À SES VALEURS…

Les épreuves de la guerre sur le Rhin tout d'abord en 1944-45, puis en Indochine et en Algérie ont soudé cette famille autour des valeurs reçues par Christiane et Stanislas de leurs parents, qu'à leur tour ils ont transmises. Père ambitieux pour ses enfants, il a su ajouter la compréhension à cette exigence qu'il avait autant que pour lui-même. Il n'aimait rien tant que d'être entouré de sa famille : avec 7 enfants, 26 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants, pas un ne manquait ou presque le jour des obsèques dans l'église Saint-Tudy.

Bilan de notre mandat dans l'opposition

La fin de notre mandat comme conseillers municipaux d'opposition, approche. Nous avons décidé tous les trois, pour des raisons personnelles différentes, de ne pas nous représenter.
L'exercice de ce mandat dans l'opposition n'a pas été facile. Bien que représentant pratiquement le 1/3 de la population de Loctudy, nous n'étions que trois face aux 24 autres élus (21 de la majorité municipale et 3 de l'autre opposition). Nous n'étions pas représentés dans toutes les Commissions et nous n'avons pas pu participer à tous les débats préparatoires aux conseils municipaux. Bien souvent, nous avons découvert les affaires alors que les décisions étaient déjà prises, notamment pour l'attribution des marchés publics. Ou les invitations ne sont plus arrivées si nous étions « vilains »... Certains diront que c'est le jeu politique. Nous sommes intervenus chaque fois qu'une décision semblait contraire aux valeurs que nous défendions. Nous étions entendus ou non !!!
Nous avons toutefois pu infléchir la position rigide de la majorité sur certains sujets (prix de la cantine scolaire, emplacement de la maison médicale, ...).
Pour un bon fonctionnement de la démocratie, il est nécessaire qu'une opposition soit présente mais également qu'elle soit écoutée et associée à toutes les décisions qui peuvent avoir des répercussions sur la vie des concitoyens. C'est sur ce constat amer que nous allons quitter nos fonctions en mars prochain en remerciant toutefois les électeurs qui nous ont fait confiance et nos co-listiers qui nous ont soutenus pendant ces 6 années. Nous demandons à nos électeurs de reporter leur confiance vers la liste Citoyenneté Solidarité Environnement.

Nous souhaitons « bon vent » aux futurs élus qui sortiront des urnes au mois de mars prochain !!!

Les élus de « Loctudy c'est vous »
A. CORCUFF, H. PENAULT, B. BEUNET

Tous nos meilleurs vœux pour 2020

Notre liste « Loctudy, Cap sur L'Avenir » présentent à l'ensemble des Loctudistes tous leurs meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année 2020.
Nous faisons le vœu avec vous et pour vous, que 2020 soit une belle année.
Nous vous remercions de votre soutien pendant ces six années passées au sein du conseil municipal.
Afin de respecter une neutralité pré-électorale, nous ne donnerons pas de « points de vue » dans ce dernier Estran sur la mandature qui se termine.
Merci de votre compréhension.

Les élus de
« Loctudy, cap sur l'avenir »
avec C. SEILIEZ, A. CROGUENNEC, J. BRETON

Dans l'esprit d'un respect très strict des dispositions légales concernant la communication des élus municipaux en période électorale, les élus de la majorité ont souhaité ne pas s'exprimer à travers cette tribune.

Les élus de la majorité
avec C. ZAMUNER, M-A. BUANNIC, J. LAOUENAN, J. DELAUNOIS, H. de PENFENTENYO, A. GUERIN, P. MEHU, S. COSNARD, F. LE CORRE, M-B. MARZIN, M. BEREHOUC, M. RIGAUD, J-M. GAIGNE, M. COÏC LE BERRE, T. ACQUITTER, A. PRONOST-BIDEAU, P. QUILLIVIC, A. MADELEINE-RIOU, M-C. LEBIS, M-F. OLLIVIER, M-S. QUEFFURUS

Recensement citoyen obligatoire pour les jeunes de 16 ans

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles. Il permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et l'inscription d'office sur les listes électorales. La convocation à la JDC est automatique et intervient entre neuf mois et un an après le recensement. Pour se faire recenser : venez en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Plan d'alerte et d'urgence risques exceptionnels et climatiques : inscription sur le registre communal

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, domiciliée sur Loctudy, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le registre communal en contactant le CCAS de Loctudy au 02 98 87 40 02 ou par mail ccas@loctudy.fr. Votre inscription sur ce registre permettra, en cas de déclenchement par la Préfecture du Plan Alerte et d'Urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques (canicule, grand froid…) ou autres, de vous apporter les conseils et l'assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Permanence des conciliateurs

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole nommé par le Président de la Cour d'appel. Il est tenu par l'obligation de réserve et présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Il a pour mission de faciliter le règlement à l'amiable des conflits. Il intervient à 90 % pour des différends entre particuliers (mitoyenneté, litiges locatifs, querelles de voisinage), ainsi que pour des différends avec ou entre des professionnels. Il n'intervient pas pour les problèmes liés à la famille. La permanence a lieu à la mairie du Guilvinec, tous les jeudis de 9h30 à 12h30, sur RDV.

Contact : 06 45 07 11 55.

Bien vivre ensemble Attention à vos décibels !

Nous vous rappelons que pour tous travaux occasionnant du bruit, et conformément à l'arrêté préfectoral N°2012-0244 du 1er mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère, il y a des horaires à respecter. Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les activités domestiques de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc. ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf nécessité d'intervention urgente.

Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30
Le samedi de 9h00 à 19h00
Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

état civil

Bienvenue à …

09.09.2019	Paul COURONNÉ
27.09.2019	Morwenna CARIOU
08.10.2019	Fanch CANIZARÈS
16.12.2019	Lylou LARET

Souvenirs de …

18.10.2019	Geneviève CARIOU veuve Pierre LE PAGE – 83 ans
21.10.2019	Claude BORGNE époux LALITTE – 83 ans
04.11.2019	Jacques RICQUART veuf WATTEZ – 80 ans
08.11.2019	Gilbert CAUSER veuf BALOUIN – 80 ans
11.11.2019	Gilbert DUFOUR veuf CAILLARD – 93 ans
12.11.2019	Elise CARIOU – 62 ans
22.11.2019	Denise CARIOU veuve DAOULAS – 92 ans
22.11.2019	Gilbert ROUSSEL époux PÉIERIN – 66 ans
26.11.2019	Roger CHAPALAIN veuf LE DRÉZEN – 85 ans
01.12.2019	François LE CAM époux CORVEST – 84 ans
05.12.2019	Marie LE FAOU veuve DURAND – 83 ans
07.12.2019	Gérard DUCORNETZ époux MAESEN – 79 ans
21.12.2019	André GIRARD époux LE ROUX – 87 ans
28.12.2019	Ronan LE GALL époux GLOAGUEN – 50 ans
03.01.2020	Christian RICHARDIERE époux MIGNON – 93 ans
03.01.2020	Emilienne BERTHELOT veuve BOBIN - 95 ans
11.01.2020	Claude ATLANI – 87 ans
14.01.2020	Jeanne CARIOU veuve BOI – 93 ans
14.01.2020	François SCHOCK veuf ULBRICHT – 79 ans

Carte nationale d'identité et passeport

La mairie de Loctudy ne délivre plus ni les passeports, ni les cartes nationales d'identité. Vous pouvez désormais effectuer ces demandes seulement dans les mairies équipées du dispositif biométrique. Dans notre secteur, la mairie de Pont-l'Abbé est équipée et vous accueille sur rendez-vous au 02 98 66 09 09. Pour faciliter votre démarche, vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur https://ants.gouv.fr ou, si vous n'avez pas accès à internet, vous rendre à l'accueil de la mairie pour retirer l'imprimé CERFA n°10100*02.

Pour tous renseignements :
02 98 87 40 02 ou accueil@loctudy.fr.

Samedi 14 mars
de 9 h à 12h30

Plonéour-Lanvern
La Halle (Espace Raphalen)

OUVERT À TOUS
SANS PRÉ-INSCRIPTION

VENEZ ÉCHANGER EN DIRECT !

FORUM DE L'EMPLOI 2020

LES EMPLOYEURS ET ACTEURS DE L'EMPLOI DU PAYS BIGOUDEN ET DE CORNOUAILLE VOUS ATTENDENT !

+ D'INFOS
www.pole-emploi-bretagne.fr (rubrique agenda)
plmpl.fr/a/0d6fv

pôle emploi